

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19428 - 75ÈME ANNÉE

20 décembre 2019 : 171e anniversaire de l'abolition de l'esclavage à La Réunion

Le PCR souhaite plein succès aux manifestations du 20 décembre



Dans un communiqué diffusé hier, le Parti communiste réunionnais salue les manifestations organisées dans le cadre de la commémoration de l'abolition de l'esclavage à La Réunion, notamment à Sainte-Suzanne, au Port, à Saint-Denis et à Saint-André, et indique que Elie Hoarau et Yvan Dejean prononceront une allocution à Bois de Nèfles Coco ce soir à 19 heures 30.

Le 20 décembre 2019, La Réunion célèbre l'anniversaire de l'aboli-

tion de l'esclavage, reconnu comme un jour férié et chômé, depuis 1982.

C'est le résultat d'un long combat des forces sociales et politiques, dont la CGTR et le PCR. Il est inséparable de la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité, à la suite d'une initiative parlementaire des Députés du PCR. Aujourd'hui, ces événements sont largement partagés par toute la population, en particulier par la descendance kaf. C'est la preuve

que cela correspond à un besoin profond.

Le PCR félicite tous les acteurs et souhaite plein succès à leurs initiatives. Il salue les actions organisées dans les sections par Maurice Gironcel à Sainte-Suzanne, Firose Gador au Port, Julie Pontalba à Saint-Denis et David Gauvin à Saint-André. Il informe que Elie Hoarau et Yvan Dejean prononceront une allocution à Bois de Nèfles Coco, le 19 à 19h30.

Partenariat stratégique en fin de vie ?

Air Madagascar : la réalité s'impose à Air Austral

Le partenariat stratégique entre Air Madagascar et Air Austral est de plus en plus fragilisé. C'est ce qui ressort des déclarations des différents protagonistes et de la démission du directeur général d'Air Madagascar nommé par Air Austral. Voilà de quoi s'amener encore à s'interroger : mais qu'est donc venu faire Air Austral dans cette galère ?

Voici ce qu'affirmait Marie-Joseph Malé, PDG d'Air Austral, dans une interview parue le 16 décembre dans « Tour Mag » au sujet du partenariat stratégique avec Air Madagascar.

« Ce qui m'intéressait, c'était le marché malgache en tant que relais de croissance. En 2016, Air Madagascar, qui allait mal, sous la pression du FMI, décide d'ouvrir le capital et de chercher un partenaire stratégique. A l'époque, nous ne nous positionnons pas car nous n'avons pas les moyens. C'est le gouvernement malgache qui vient nous chercher. Nous disons d'accord à condition de trouver les moyens financiers.

Nous y allons. En deux ans, grâce à notre expertise, il y a eu un nombre considérable d'améliorations chez Air Madagascar. La compagnie avait, il y a 3 ans, 6 avions qui étaient opérationnels. Actuellement, il y en a une dizaine. Le réseau domestique a été revu, le programme, l'image et le produit aussi. La filialisation a été faite et c'est une filiale rentable. (...)

Nous avons le management. Par accord, Air Austral possède 45 %, mais c'est aussi nous qui avons nommé le DG. Et tout se passe bien. En termes de financement, nous avons estimé qu'il fallait 40 M\$ pour remettre Air Madagascar au bout de trois ans à l'équilibre. Avec 15 M\$ que nous apportions en capital et

25 M\$ que nous apporterions sous la forme d'un prêt. Nous avons versé les 15 M\$, c'est pour cela que nous avons 45 % du capital... même un peu plus. Les 25 M\$ restants étaient conditionnés dans le temps par le respect des engagements pris par le gouvernement malgache. Là, ils n'ont pas respecté...

Donc, nous avons fait évoluer nos accords. Puisqu'ils veulent « davantage d'autonomie », puisqu'ils veulent quelque chose de plus « prestigieux, plus ambitieux », puisqu'il faut toujours « garantir » le versement des 25 millions restants, nous leur avons demandé de recapitaliser la compagnie, quitte à perdre pour nous une part de l'actionnariat. Nous sommes même prêts à leur abandonner une partie du management tout en garantissant notre expertise et notre savoir-faire. Nous en sommes là ! »

Démission du DG nommé par Air Austral

Hier, coup de tonnerre avec l'annonce de la démission du directeur général d'Air Madagascar.

« Besoa Razafimaharo n'est plus le directeur général d'Air Madagascar. Il a démissionné de son poste le week-end dernier selon une source proche du dossier. Le conseil d'administration de la compagnie se réunira demain toujours d'après la même source qui annonce de grands changements, sans donner plus de détails.

Le départ du directeur général devrait faire partie de tout un processus qui mènera vraisemblablement à la diminution de l'actionnariat d'Air Austral dans la compagnie nationale comme le confirme Marie-Joseph Malé dans une interview ac-

cordée au magazine spécialisé TourMag », écrit « l'Express de Madagascar ».

« La démission de Besoa Razafimaharo ponctue un partenariat stratégique entre Air Madagascar et Air Austral qui n'a finalement jamais pu décoller, du moins aux yeux des observateurs car depuis le début de l'aventure, les deux compagnies n'ont eu de cesse de justifier le bien fondé du partenariat aussi bien du côté malgache que du côté réunionnais. »

Gouvernement malgache mécontent

Enfin, voici ce qu'affirmait hier dans NewsMada le Premier ministre de Madagascar, au sujet du même partenariat stratégique :

« Le partenariat entre Air Madagascar et Air Austral n'a apporté aucune solution comme vous le voyez actuellement », a fait savoir le Premier ministre en rappelant les difficultés auxquelles fait toujours face la compagnie aérienne malgache actuellement. « Est-ce qu'Air Madagascar a pu renforcer sa flotte dans le cadre de ce partenariat ? Où en est la gestion de cette compagnie qui devrait être un fleuron de l'économie malgache? », a-t-il avancé devant la presse.

Il est évident que de nouvelles réformes auront lieu au niveau de la compagnie Air Madagascar à partir de l'année prochaine. L'ouverture du capital de la compagnie à d'autres investisseurs n'est pas à écarter. »

Voilà de quoi s'amener encore à s'interroger davantage : mais qu'est donc venu faire Air Austral dans cette galère ?

Le préfet propose la tenue d'une grande réunion avec tous les acteurs de la filière dont les collectivités

Table ronde sur la canne à sucre début 2020 : la CGPER entendue

La CGPER a été reçue hier par le préfet de La Réunion afin de faire un tour d'horizon des différents problèmes rencontrés par l'agriculture réunionnaise. Au cours de cet échange, le représentant de l'État a annoncé qu'il compte proposer une table-ronde sur la filière canne à laquelle tous les acteurs seront invités, notamment le Département et la Région. Cette rencontre pourrait se tenir à la mi-janvier. C'est une réponse positive à la revendication de la CGPER : la convocation d'Etats généraux de la canne.

La CGPER a rencontré hier Jacques Billant, préfet de La Réunion. Cet échange a permis au syndicat de présenter son analyse de la situation de l'agriculture réunionnaise, ainsi que plusieurs propositions. Deux sujets ont été principalement abordés : la filière canne et l'élevage.

Sur la filière canne, la CGPER a rappelé que l'essentiel est la négociation de la prochaine Convention canne. Cette discussion doit commencer dès l'année prochaine afin de ne pas discuter sous la pression. Le syndicat a rappelé que les projets de sucre bio, ou de canne-énergie, mettront de nombreuses années à sortir. Pendant ce temps, plusieurs Convention canne se seront écoulées.

La CGPER a donc rappelé l'importance de revoir le mode de calcul du prix de la canne. Elle a souligné les difficultés des planteurs pénalisés financièrement parce qu'ils ont recours à la coupe mécanique pour faire face au manque de coupeurs. Or, la coupe mécanique augmente le taux de fibre, ce qui diminue d'autant la richesse en

sucre des échantillons prélevés, et donc le prix payé par Tereos au planteur pour sa livraison.

Pour sa part, le préfet a annoncé qu'il compte proposer la tenue à la mi-janvier d'une table ronde sur la filière. Toutes les personnes concernées seront invitées. Cela signifie non seulement l'interprofession, mais aussi les collectivités dont le Département et la Région. Cette proposition Cette demande correspond à la revendication d'Etats généraux de la canne portée par le syndicat. La CGPER estime donc avoir été entendue.

Elevage : potentiel à développer

Concernant les problèmes rencontrés par l'élevage, les services de l'État travaillent pour un plan visant à maîtriser tous les éléments. Plusieurs difficultés restent posées, notamment la question des indemnités par l'État en cas de vide sanitaire pour éradiquer définitivement la leucose bovine. En effet, cette maladie ne fait pas tomber les vaches comme des mouches, et elle ne fait pas partie des maladies réglementées donnant lieu à une indemnisation.

La CGPER a évoqué la question des filières. Du potentiel existe encore à La Réunion dans le porc et le poulet eu égard au volume important des importations. Mais la CGPER estime que l'État ne doit pas se focaliser sur le modèle existant aujourd'hui, qui repose sur la domination de coopératives. D'autres modèles peuvent exister, a rappelé la CGPER. Le syndicat plaide pour de petits regroupe-

ments de producteurs afin de mutualiser les équipements, comme un abattoir, capables de commercialiser leur production dans des circuits très courts.

D'autres modèles peuvent exister

Ce modèle peut apporter un revenu appréciable à un planteur de cannes qui veut se diversifier. Ces petites organisations de producteurs de volailles ou de porcs ne seraient pas affiliés aux coopératives actuelles. La CGPER a donc demandé que les aides soient accessibles à ces regroupements de producteurs.

Le préfet a été attentif à ce discours prônant la création d'autres modèles à La Réunion, souligne la CGPER.

Enfin, la CGPER a donné sa position sur le nouveau poste de délégué interministériel à la transformation agricole des outre-mer, institué par un décret publié dans le «Journal officiel» d'hier. Elle a demandé que ce délégué interministériel rencontre en priorité les organisations syndicales afin d'être le plus rapidement en prise avec la réalité du «modèle réunionnais».

M.M.

L'initiative de l'association Prends un asseoir : édition 2019 de l'arbre de Noël à Domenjod

L'esprit de Noël en toute liberté !



L'esprit de Noël a soufflé avec force et... douceur hier du côté du Centre pénitentiaire de Domenjod où l'Association « Prends un Asseoir », présidée par Guy Zitte, organisait son traditionnel arbre de Noël à destination des enfants des personnes détenues. Un événement placé cette année encore sous le signe de la fraternité et de la solidarité avec l'indéfectible fidélité de ses partenaires de longue date.

De nouveau, en chemin !

Cette année encore, l'Association « Prends un Asseoir » a repris son bâton de pèlerin et s'est remis en chemin pour donner du sens également à Noël aux enfants des personnes détenues au Centre pénitentiaire de Domenjod. Et, dans sa quête, elle a encore pu compter sur le soutien de ses partenaires inconditionnels tels que : le Lion's Club, le lycée de la Montagne, la Chorale MANASSE de Saint-Philippe, Sœur Paulette de la Congrégation du Bon Pasteur.

L'arbre de Noël organisé à son local a été franc succès sur toute la ligne : les enfants se sont vus remettre un cadeau par le Père Noël avec qui ils ont été ravis de poser. A l'intérieur, la Chorale s'en donnait à cœur joie dans un récital de chants de Noël. Des moments de gaieté mêlés à une perceptible

tristesse engendrée par l'éloignement d'un parent paradoxalement très proche. Un sentiment atténué ou parfois renforcé justement par ce parler qui venait juste de se terminer. Des émotions que la chorale a apaisées en donnant de plus belle la voix, contribuant ainsi à apporter de la joie et de la gaieté.

Les adultes ont pu eux aussi retrouver leurs âmes d'enfants en joignant leurs voix à celles des bénévoles de la chorale.

Dix-neuf ans que l'aventure humaine initiée par le Père Nicaise et Guy Zitte en faveur de l'amélioration des conditions des familles des personnes détenues se poursuit.

On se souvient en effet qu'après des années de galère aux côtés de ces familles accueillies à l'époque dans un hall en face de l'ancienne prison Juliette Dodu, l'Administration pénitentiaire admirative devant cette action a mis un local à la disposition de Prends un Asseoir à l'ouverture du Centre de Domenjod où les familles sont accueillies dans des conditions dignes et avec respect. Là, leur sont prodigués accompagnement administratif, information mais également soutien psychologique. Sans question, sans jugement aucun, juste avec compassion.

Depuis sa création, l'Association parle toujours un même et unique

langage, l'amour : celui qui le pousse à accueillir les familles, à visiter les détenus, à apporter à ceux dits indigents son concours pour l'affranchissement de leurs courriers à leurs proches, un langage qui le pousse aussi à accueillir des jeunes étudiant dans le domaine du Social dans le cadre de projets pédagogiques, à fêter les mamans à l'occasion de la fête des Mères,... bref, un langage qui la fait se tenir debout pour l'année prochaine se remettre de nouveau en route.

Question de repousser avec autant de douceur que de vigueur un peu plus les murs de l'indifférence entre le monde du décor et du dedans .

Deux mondes entre lesquels elle constitue une passerelle afin de rappeler que tout être humain a droit au respect de sa dignité.

L'année prochaine, l'Association sera, de nouveau, en chemin, pour le rappeler à travers un nouveau programme d'activités.

M.S.

Si i dit a zot

Donner sans compter, sans rien attendre

Eline Lof, Danielle, Emilie, Simone, Sœur Pauline se sont dit heureuses de donner de leur temps aux familles accueillies hier au Centre pénitentiaire. Un engagement dans lequel Emilie, jeune stagiaire, s'est elle aussi engagée avec joie. Du côté du Lion's Club, la fierté était également de mise, sur les visages d'Annie Darencourt, de Patrick Hervé et des autres, la joie de pouvoir procurer un instant de bonheur était également palpable. Un sentiment montant bien le pouvoir élevant de la compassion et du sentiment d'utilité.

Assemblée plénière du Département

Hommage à Firoze Koytcha, médecin humanitaire



Le Docteur Koytcha Firoze a été honoré lors de la dernière assemblée plénière de l'année 2019 au Département, ce 18 décembre. A cette occasion, le chirurgien a reçu la médaille Département de l'ordre du mérite pour son travail humanitaire dans l'océan Indien.

Le président du Département a salué le travail du président de Médecins de l'océan Indien, et les membres de son association. Cyrille Melchior a souhaité « mettre en lumière l'action de l'association pour les populations vulnérables et notamment rendre un hommage particulier aux médecins et bénévoles de l'association, qui depuis 30 ans ont réalisé des missions humanitaires à Madagascar, aux Comores, en Afrique australe, au Mali et en Inde ».

L'association comptabilise à ce jour 73 missions humanitaires et plus de 440 000 patients soignés

en toute gratuité, note son site internet. Créée à Sainte-Denis, l'association a pour but « d'assurer des missions pluridisciplinaires avec intégration d'équipes de chirurgiens, de médecins généralistes et spécialistes, de chirurgiens-dentistes, sans oublier la participation de prothésistes, d'opticiens et de pharmaciens ».

Pour le président du Conseil départemental, tout le travail réalisé ne montre l'altruisme et la dévotion faite pour soigner et aider les populations. Un « virus de de l'action humanitaire » qui « s'étend jusqu'en interne, car les médecins et chirurgiens sont des locaux », a expliqué Cyrille Melchior.

Un virus que ne nie pas le Dr. Fyrose Koytcha, « la relève est assurée, mais le souci c'est que si vous nous larguez, on est foutu ! ».

En effet, ce dernier a tenu à partager sa crainte de voir les aides financières du Département diminuer, voir être supprimées.

Raison pour laquelle, il a lancé ce cri du cœur. « De grâce, ne nous laissez pas, c'est la seule prière que je fais ».

Cet appel a été bien accueilli par l'ensemble des élus et du président de l'institution. « C'est évident que nous ne vous largueront pas ! Merci beaucoup à vous et à toute votre équipe, le Département est avec vous », a assuré Cyrille Melchior.

D'ailleurs, le Département travaille avec le MOI depuis trente ans et « va continuer à apporter son soutien ». S'adressant à Fyrose Koytcha, « vous être un infatigable humanitaire au service des plus démunis, vous mettez en œuvre le codéveloppement entre notre île » et les territoires indo-océanique ».

Ce dernier a assuré que grâce à cette association et à toutes celles qui œuvrent pour les enfants, les handicapés et les femmes en difficulté, « La Réunion est au sein d'une solidarité humaine » très forte.

Fyrose Koytcha a reçu la médaille départementale de l'ordre du mérite pour « toutes ces années d'engagement auprès des populations les plus fragiles ». Emu, le chirurgien a remercié le président du Département ; Daniel Gonthier, élu délégué au codéveloppement ; ainsi que la sénatrice Nassimah Dindar pour l'aide et le soutien de ces derniers envers son association.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

L'ané 1848 : lané majik pou nout péi La Rényon !

Mé zami, mon bann dalon, mon bann kamarad, zordi i tonm 19 désanm é domin sar lo 20 :20 désanm ! In lanivèrsèr inportan pou nou rényoné, sète l'abolisyon ofisyèl lésklavaz isi La Rényon lo 20 désanm l'ané 1848. Si lo lédikasyon popilèr lété sak èl i dovré z'ète dann in péi konm la n'ote, nou noré gingn pass, nou noré di pass, in bon somenn-lé pa d'tro !-pou gard in pé dann rétrovizèr nout listoir é an mèm tan prozète anou dann nout domin pou nou ésèye konprann kisa nou sra, koman nous ra, dann nout l'avnir.

Mé oila sète ané i done vakans lo 19 désanm é mi sipoz vakans-voiyaz sa lé pli inportan pou in popilasyon éropéène nomad indéksé pou ropran l'aviyon épi pou pass in moi d'vakans laba dann La Frans. Bien a distans lésklavaz épi son l'abolisyon, bien loinn lédikasyon popilèr épi la nésésité pou nou d'rogard in pé sak nou lété yèr épi avan pou konprann koman sar n out domin.

Mé zami, mon bann dalon, mon bann kamarad, Nou néna bonpé pou aprann dsi nou mèm pars lékol i amontr pa nou arien-lékol sé zéro pou la konésans nou la bézoin an avoir dsi nou mèm. Lé vré nout listoir sé arienk in pé plis troi syèk édmi, mé troi syèk édmi l'avé asé pou fé énéte in pèp ark-an-syèl, avèk son kiltir, son sivilizasyon, son lang kréol réyonèz, son psikoloji, son bann karaktèr for épi son bann karaktèr féb galman... Lo maloya lé klasé konm patrimoine l'imantité par l'unesco, mé maloya la pa tousèl : lo séga i kont pou frèz dolo ? Mi kroi pa ! La kros, kou d'pyé bouran, lo moring ? Sa sé arien sa ! A mon avi non. Bann rolijyon l'Afrik, Madégaskar, komor sa i kont pa ditou sa ? La pa mon avi. Néna pou aprann néna pou rodé, néna pou trouvé ! Nout pasé sé nout fil rouj diréksyon l'avnir.

nou na poin in takon zafèr pou rodé, pou trouvé, pou dékouvèr dsi in l'ané ni pé apèl majik pou nout péi La Rényon. L'ané-la 62000 zésklav lété afranshi dsi in popilasyon l'avé 120000 pèrsone a popré. Antansyon, zot la pa dor zésklav lo 19 pou ète lib dan zot koko lo vin o matin : shomin la libèrté la pa fé an in zéklèr d'tan ! Mé li la mète lo tan k'i falé. Moin lé sir lo shomin la libèrté la komans in bon koup de tan avan l'abolisyon épi la kontinyé apré l'abolisyon. Li la pass zénérasyon an zénérasyon ziska k'in zour bann désandan zésklav la déklar azot lib dann zote tête, lib dann zot vi, lib pou shoizi in l'avnir pou zot-avèk pétét ankor défoi désèrtin rolan lésklavaz pou anklav la tèt. In tash indélébil Kansa sa I éfas sa? Sa i éfas pa konmsa an in kou, an in zour ! Dizon I dire li sava mé li lé la kant mèm.

Tanka lo bann mètr, moin lé a d'mandé konbien lo tan zot la mète pou abandone zot konplèks sipèryorité, konbien tan zot la mète pou aksèp lé z'ot ansien zésklav épi désandan dsi in pyé d'égalité. Kan par dsi lo marshé nou la pass ankor par létap zangajé : la pa pou arien désèrtin téi apèl azot zangazé, é désèrtin téi apèl azot zangazis. Lé pa troi lo mo zésklav épi lo mo zésklavazis é mi pans pou in pé sa lété parèye o mèm-sansa près parèye !-in bon koup de tan, si la pa zordi ankor. Zot i san pa tazantan dann nout sosyété konm in rolann rasis i lèv ?

Kosa ! Rasis na pi ! Kroi touzour, fyé pa tro.

Mé zami moin la pa konète lésklavaz, moin la pa ko nète l'angazis, mé mi souvien lo gran dékalaz rant sak l'avé é sak l'avé poin. Zordi ankor kan ni rogard bann pov isi La Rényon nou lé a d'mandé si nout listoir la pa rokil in bout, si li la pa bate an aryèr dopi in pé d'tan. Si ni pans sa pou vréman, biensir I fo ni anvizaz in nouvèl libérayon..a pa manké sète-la ! Siouplé la zén ès ! a pa manké siouplé !